

Les Républicains

10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Allauch, Auriol, Belcodène, Bouc Bel Air, La Bouilladisse, Cadolive, la Destrousse, Gardanne, Gréasque, Meyreuil, Mirnet, , Peypin, Plan de Cuques, Roquevaire, Saint-Savournin, Simiane-Collongue

Le Délégué de circonscription,

Gardanne le 17 mai 2016

Objet : Mise à disposition des bureaux de vote pour l'organisation de la primaire ouverte de la droite et du centre des 20 et 27 novembre 2016 dans la commune de Roquevaire.

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous solliciter dans le cadre de l'organisation des primaires ouvertes de la droite et du centre des 20 et 27 novembre prochains. Comme les services de la préfecture ont normalement dû vous informer, l'organisation de scrutin nécessite la mise à disposition de bureaux de vote traditionnels afin que les électeurs puissent venir s'exprimer.

En ma qualité de délégué de circonscription de ma formation politique sur notre circonscription législative, j'ai pour mission de proposer à la Haute Autorité une implantation cohérente des lieux de vote afin de n'exclure aucun de nos citoyens.

Au nom du respect du suffrage universel, nous souhaiterions ouvrir deux bureaux de vote sur la commune de Roquevaire pour les deux tours de la primaire. Dans la mesure des disponibilités, la salle du Pont de l'Écluse apparaît comme idéale au regard de nos besoins. Pour le bon déroulement des opérations de vote, il serait souhaitable que la mise à disposition de la salle s'accompagne du prêt du matériel habituel composant le bureau de vote (tables, chaises, isolements, urnes...).

Je reste à votre entière disposition pour toute précision ou discussion et vous remercie par avance de votre dévouement en faveur de la démocratie.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.



Richard MALLIÉ